

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 18 octobre 2013.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14 et 15 octobre 2013

2013 DU 259-2° - Signature d'un avenant à la convention de transfert des voies et réseaux divers dans le domaine public de voirie dans le secteur Saussure (17e).

Mme Anne HIDALGO, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu le projet de délibération du 1^{er} octobre 2013, par lequel M. le Maire de Paris lui propose notamment de l'autoriser à signer avec la SNEF un avenant à la convention de transfert des voies et réseaux divers dans le domaine public de voirie du 20 avril 2010 dans le secteur Saussure (17e) ;

Vu la convention de transfert des voies et réseaux divers dans le domaine public de voirie du 20 avril 2010 ;

Vu le projet d'avenant à ladite convention ;

Vu l'avis de Mme le Maire du 17e arrondissement en date du 9 octobre 2013 ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement en date du 7 octobre 2013 ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO au nom de la 8^e Commission,

Délibère :

M. le Maire de Paris est autorisé à signer avec la SNEF un avenant à la convention de transfert des voies et réseaux divers dans le domaine public de voirie du 20 avril 2010 dans le secteur Saussure (17e).